

Ref VEGA 4385 – PRAG 0532 – Sc. Indus. De l'Ingénieur - option énergie ou Sc. Indus. De l'Ingénieur – option ingénierie électrique IUT

1. Pédagogie

a. Description du Département et de sa politique

Le département GEII comprend 24 enseignants titulaires permanents (12 enseignants / 12 enseignants-chercheurs), ce qui représente un potentiel de 6912 H en 2020-2021. Si on inclut les trois licences professionnelles adossées au département, le nombre d'heures à assurer est de 11754 H.

La réforme du BUT « Bachelor Universitaire de Technologie » transforme notre formation de 2 années universitaires (anciennement le DUT) en 3 années avec la mise en place de trois parcours professionnels en 2^{ème} et 3^{ème} année : Automatismes & Informatique Industrielle, Électricité et Maîtrise de l'Énergie, Électronique et Systèmes embarqués. La création de ces parcours induit pour le département GEII un déficit d'enseignement en gestion de l'énergie, en électronique de puissance, en électronique analogique, en électrotechnique et en informatique embarquée. Du fait de la pyramide des âges des enseignants du département, une partie importante de l'équipe enseignante sera de plus renouvelée dans les prochaines années. Ceci est un enjeu primordial pour maintenir la qualité et la quantité de nos enseignements. Les derniers recrutements et les départs à la retraite à venir nécessitent de maintenir l'équilibre des permanents dans les cœurs du métier du Génie Électrique et Informatique Industrielle (GEII).

Ce profil décrit le poste d'un enseignant dans le domaine des sciences de l'ingénieur et de l'énergie électrique pour le GEII afin de conforter l'équipe enseignante en place dans ces disciplines.

Le référentiel national en Génie Électrique et Informatique Industrielle fait apparaître un enseignement dans des domaines variés, qui vont de l'électricité à l'informatique en passant par l'électronique, les automatismes industriels et les réseaux.

L'enseignement technologique en IUT s'effectue sous forme de cours en promotion entière, travaux dirigés et travaux pratiques. Il requiert à la fois l'adaptation de sa pédagogie au public visé, une concertation importante avec les collègues du département, la mise en place et l'évolution des postes de travaux pratiques, et l'encadrement d'étudiants dans le cadre de projets (Situations d'Apprentissage et d'Évaluation – SAÉ), de PPP, de stages, etc. D'autre part, on attend une implication dans les différentes responsabilités pédagogiques ou administratives.

b. Besoins pédagogiques

Le-la candidat-e recruté-e effectuera la majorité de ses enseignements dans le BUT GEII, notamment dans les matières suivantes : gestion de l'énergie, électronique de puissance, électronique analogique, électrotechnique et informatique embarquée.

Au sein de l'équipe pédagogique du domaine, le-la candidat-e recruté-e sera force de proposition des modules dédiés aux deux années des parcours de BUT Électricité et Maîtrise de l'Énergie et Électronique et Systèmes embarqués.

Le-la candidat-e recruté-e sera amené-e à intervenir dans nos licences professionnelles. A ce titre, des compétences complémentaires en réseaux de distribution d'énergie, gestion technique et préparation à l'habilitation électrique seraient un plus.

c. Compétences pédagogiques recherchées

Dans le cadre de la réussite des étudiants en semestre 1 et concernant l'insertion professionnelle des étudiants venant des IUT, le département GEII de l'IUT d'Angers est engagé dans plusieurs actions : pédagogie adaptée, valorisation des relations avec le monde professionnel ... Le-la candidat-e recruté-e sera amené-e à intervenir et à s'investir dans ces dispositifs.

Grâce à son dynamisme et l'ensemble du personnel, le département GEII d'Angers est bien classé nationalement en termes de réussite des étudiants.

d. Implications attendues

Comme tout collègue du département, le-la nouvel-le enseignant-e participera aux portes ouvertes, forums, interventions dans les lycées, ainsi qu'aux actions du Projet Professionnel Personnalisé : visites d'entreprises, rencontre avec les anciens DUT, etc. Ponctuellement, l'enseignant-e pourra être amené-e à encadrer voire enseigner en anglais lors de projets.

Enfin, dans un futur proche, il-elle assurera l'une des responsabilités : directeur d'études, réalisation des emplois du temps, responsable de parcours ...

e. Contacts

Profil : PRAG Sc. indus. de l'ingénieur option énergie ou option ingénierie électrique

Département d'enseignement : GEII

Lieu d'exercice : IUT ANGERS

Nom du Chef de département : Alain Clément

Téléphone du Chef de département : 02 44 68 88 16

Email Chef de département : alain.clement@univ-angers.fr

Adresse des sites web : www.univ-angers.fr/

www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/iut.html

2. Exposition à des risques particuliers (justifiant une visite auprès d'un médecin agréé)

- Agents chimiques dangereux (solvants, produits inflammables, corrosifs, explosifs, ...)
- Agents biologiques humains, animaux, végétaux, OGM ou non – manipulations d'animaux
- Agents cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques (CMR)
- Agents physiques mécaniques (travail en hauteur, machines dangereuses avec risques de chocs, écrasement, projection, coupure, piqure, etc...)
- Autres agents physiques (vibrations, bruit, électricité, rayonnements ionisants, rayonnements non ionisants, travail en milieu hyperbare ou dépressurisé, températures extrêmes, éclairage)
- Electricité (habilitation électrique nécessaire)
- Postures pénibles, manutentions lourdes, gestes répétitifs
- Travail isolé
- Déplacements professionnels (situation politique et sanitaire locale, conduite d'engins, risque routier, etc...)
- Autres risques dont risques émergents (à préciser) :
- Sujétions, astreintes, contraintes particulières (à préciser) :

TRANSMISSION DES CANDIDATURES

Saisie de la candidature sur Vega via l'application GALAXIE du 27/09/2021 au 26/10/2021

Tout dossier incomplet au 26 octobre 2021 sera déclaré irrecevable.